

C.I.F.I.

COUPOLE DES INFIRMIERS FRANCOPHONES INDEPENDANTS

Cette alliance destinée à **rassembler** toutes les associations et tous les infirmiers indépendants voit ENFIN le jour.

Elle concerne **tous les infirmiers francophones** de Wallonie et de Bruxelles ainsi que les germanophones de notre pays.

6 signataires pour ce magnifique projet construit depuis quelques mois : une association de défense professionnelle au niveau fédéral (AIIB), des associations pluralistes régionales (AIIIL-AIIN-AIIPL-COLLEGIUM) et actuellement un groupement d'infirmiers.

Cette nouvelle COUPOLE est faite pour chacun d'entre vous. Elle ouvre les portes à tous.

Une **association représentative, une association locale** ? Conduisez-la vers la CIFI.

Vous êtes un **groupement** important d'infirmiers, rejoignez la CIFI.

Vous n'êtes **pas affilié à une association** et vous voulez nous rejoindre : devenez membre adhérent.

Chaque infirmier indépendant doit être protégé par la C.I.F.I.

Posez votre candidature : contact@cifi.be ou en téléphonant au 0474 35 27 36

Vous retrouverez ces informations sur le site www.cifi.be (en construction)

Un seul mot d'ordre : **UNIR**

Construire une synergie, un FRONT COMMUN tant attendu pour revendiquer nos droits, pour valoriser une profession qui se veut respectable et doit être respectée, pour affronter les enjeux énormes qui nous attendent.

La CIFI vous permettra d'identifier et de transmettre vos revendications, de prendre part au débat.

Par manque de temps nous négligeons parfois les réseaux sociaux. La CIFI va permettre de créer **une véritable toile d'information** sur ce qui se passe dans chaque région et vous serez nos relais grâce à vos partages. Une page FB sera vite fonctionnelle.

Nous comptons sur le bon jugement des infirmiers car nous savons aussi à quel point les réseaux sociaux peuvent véhiculer le meilleur comme le pire.

Associations, groupements, individus : Optez pour la CIFI avant le 15 novembre. Cela renforcera votre représentation à l'INAMI

Pour rappel : contact@cifi.be 0474 35 27 36 www.cifi.be

Les statuts de la CIFI sont déposés au greffe. Vous pouvez les obtenir sur simple demande à notre adresse de contact. Ils seront bientôt disponibles sur le site en construction.

Vous ne savez pas vers qui vous tourner ? Cherchez qui a fait quoi depuis 8 ans, qui innove, qui fédère ... Vous aurez votre réponse.